

# Règlement du concours

## Concours de films étudiants et lycéens

### "Sauvons la planète"

#### **Article 1 : Organisateurs**

L'Université Bretagne Sud (ci-après désigné UBS) et le lycée des métiers Marie Le Franc sont les organisateurs du concours.

#### **Article 2 : Forme et nature**

Le concours est ouvert à toute œuvre originale sur support vidéo, en langue française ou sous-titrée en français ou sans dialogue (documentaire, art vidéo, narration, fiction, expérimental et animation), avec générique, en couleur ou en noir et blanc, dont la durée **ne doit pas excéder trois minutes, générique compris.**

Le **nom du réalisateur ainsi que sa classe et le nom de son établissement** devra apparaître au générique.

Le film devra être en **format mp4 idéalement en 1080p** (1920 x 1080 pixels)

#### **Article 3 : Candidats**

Ce concours est ouvert à tous les **étudiants** scolarisés dans un établissement de l'enseignement secondaire ou supérieur du Morbihan.

#### **Article 4 : Modalités de participation**

Le film doit valoriser une action ayant un impact social et/ou environnemental positif pour la planète, mise en place sur le territoire du Morbihan court doit s'inscrire dans un des 17 objectifs de développement durable (ODD) pour assurer la paix et la prospérité pour les peuples et la planète établis par les États membres de l'Organisation des Nations Unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030. La liste des 17 ODD sont disponibles sur ce site : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Le film doit être téléchargé sur un service de transfert de fichier, puis le lien du fichier sera envoyé sur le mail [julien.sergere@univ-ubs.fr](mailto:julien.sergere@univ-ubs.fr)

#### **Article 5 : Le jury**

Le jury sera composé de 12 membres, répartis en 2 jurys de six personnes, qui auront la responsabilité de visionner les films réalisés et de les classer en fonction des critères suivants :

- 1- Originalité du projet présenté
- 2- Degré d'impact positif sur la planète
- 3- Qualité de la réalisation
- 4- Créativité

## **Article 6 : Liste des prix**

1er prix : un vélo Scott Sub Cross 50 neuf d'une valeur de 699€

2ème prix : un vélo Scott Sub Cross 50 neuf d'une valeur de 699€

3ème prix : pull marin offert par Le Minor d'une valeur de 160€

4ème prix : un vélo vintage offert par le collectif Syklett de Lorient et une adhésion d'un an à l'atelier de réparation du collectif

5ème prix : une location de surf offert par Action Fun à Lorient

6ème prix : une location de stand up paddle offert par Action Fun à Lorient

7ème au 9ème : un bon pour un petit-déjeuner offert par Code 0 à Lorient

## **Article 7 : Remise des prix**

Les organisateurs proposent une **remise des prix le jeudi 31 mars de 18h à 20h sur un site de l'UBS à Lorient**. Les lauréats des différents prix s'engagent à s'y rendre pour recevoir leur prix.

Cette cérémonie pourra être annulée sans préavis de la part des organisateurs et la remise des prix se fera dans ce cas sur rendez-vous sur un site de l'UBS à Lorient.

À noter :

- o Tout participant s'engage à faire parvenir aux organisateurs un film dont il est lui-même l'auteur et qui n'a pas été déjà primé dans un autre concours. Aucun plagiat ne sera toléré.
- o Au cas où les organisateurs désignés à l'article 1 récompenserait l'œuvre d'un participant dont il n'est pas l'auteur, et si l'auteur véritable se manifestait et se retournerait contre les organisateurs, ces derniers se réservent le droit de se retourner à leur tour contre le participant.
- o Tout dossier incomplet, non conforme, ou arrivé hors délai sera rejeté.
- o La participation est limitée à un film par étudiant.

**La date de clôture des envois de film est fixée au 13 mars 2021 et les noms des gagnants seront publiés le lundi 28 mars sur le site Internet de l'UBS.**